

# VILLE de DORDIVES

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Canton de Ferrières-en-Gâtinais

Convocation des membres  
du Conseil : 21 Mars 2010

En exercice..... 23  
Présents .....19  
Pouvoirs .....2  
Votants.....21.

## PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 2 AVRIL 2010

L'an deux mil dix, le 2 avril, à 20 h 30, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain DOUCHET - Maire.

Etaient présents : M. DOUCHET, Maire, Mme GUILLAUME, MM. DE SEQUEIRA, DELION, MME LAKOMSKI, M. SABATIER, Mme LENOBLE Maires-adjoints ; Melle FERNANDES, Mme DEVAUX, Mme DUFOUR, M JULIENNE, Mme MIGUET, Mme LAVAL, M DOUCET, M BEUQUE, M DELPORTE, M NÉRAUD, Mme HOUDEVILLE, M JACQUES, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M TROJANI mandataire M DOUCHET  
M HARDY mandataire M DOUCET

Etaient absents excusés : M LOIGEROT, M GILLET

Melle FERNANDES est élue Secrétaire.

M. DOUCHET ouvre la séance et donne lecture du procès-verbal de la réunion du 26 février 2010 qui est adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal prend connaissance des décisions relevant de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégations du Maire), relatives à :

La signature du contrat de vérification périodique des structures démontables (barnum) avec le bureau de vérification.

La signature du contrat d'entretien de l'éclairage public et des feux tricolores avec Inéo , pour l'année 2010.

La signature du contrat avec la société DPI pour la surveillance des bâtiments communaux.

La signature de conventions avec la SOCOTEC pour :

- le Musée du Verre et de ses Métiers (vérification des installations gaz de ville, d'oxygène et des 8 chalumeaux)
- la mairie (vérification des installations électriques dans différents bâtiments – salles des fêtes- PIJ- Eglise –Groupe scolaire-espace citoyen-salles de réunion, arts plastiques, salle de musique, ainsi que pour le paratonnerre)
- les installations de gaz dans les établissements recevant du public

La signature avec Me Casadei d'une convention d'assistance juridique, relative à des questions de droit public (urbanisme, marchés publics, fonction publique, responsabilité ...)

La signature d'une convention avec la SOCOTEC pour :

- différentes installations électriques du service de l'eau et de l'assainissement (château d'eau – station de pompage- postes de relevage-STEP)
- la vérification des équipements de protection individuelle (EPI/casques et harnais).

- 
- Le Conseil à l'unanimité :

APPROUVE les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2009 pour :

- Le budget principal de la Commune
- Le budget du Service de l'Eau et de l'Assainissement
- Le budget du Parc d'Activités de la Colline
- Le budget du Camping Municipal

AFFECTE les résultats de l'exercice 2009.

VOTE, ainsi qu'il suit, le taux des trois taxes directes locales :

Désignation des taxes	Taux 2010	Produit
Taxe d'Habitation	12.67%	415 069
Foncier Bâti	22.17%	499.712
Foncier Non Bâti	49.62%	17.913
TOTAL		932.694

DECIDE d'augmenter le taux de la taxe sur l'énergie électrique, et de le porter à 3%.

VOTE les budgets primitifs dont les dépenses et les recettes s'équilibrent comme suit :

Budgets	Fonctionnement	Investissement
Commune	2 779 697	1 725 594
Service de l'eau et de l'assainissement	819 140.47	958 691.23
Parc d'activités de la Colline	166 201	259 839.34
Camping	5 729.56	272.51

VOTE les subventions aux associations.

VOTE les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2010.

AUTORISE le remboursement par le budget du service de l'eau et de l'assainissement, au budget principal de la commune, d'une quote-part des frais de personnel des services administratifs et techniques, mis à disposition du service de l'eau et de l'assainissement.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de fortage signé le 24 juin 2009, avec la Société Lafarge Granulats.

SOLLICITE le Conseil Général en vue de l'attribution d'une subvention d'Etat, au titre de la répartition du produit des amendes de police, pour les travaux de la rue de César.

AUTORISE le Maire à solliciter le Conseil Régional, via le Syndicat Mixte du Pays Gâtinais pour la réalisation d'aménagements sur le site naturel de Cercanceaux.

DECIDE de lancer la procédure de mise en concurrence pour le marché de fournitures de denrées alimentaires pour la restauration scolaire.

CRÉE un emploi de rédacteur principal, un emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ière</sup> C, et un CAE « Passerelle ».

MET à jour le régime indemnitaire pour le personnel communal.

REGULARISE le dispositif concernant la journée de solidarité.

ACCEPTTE la dissolution du Syndicat Intercommunal des Métiers d'Art en Gâtinais.

AUTORISE le Maire à signer la convention temporaire d'entretien des espaces verts des Hameaux de Saint Séverin.

PROCEDE à la réduction de factures d'eau émises au cours du second semestre 2009.

CRÉE l'allée Claude LÉVI-STRAUSS, relative à la construction de 10 logements pour personnes âgées rue Curie.

M. DOUCHET fait part des remerciements de:

- ✓ Le LIONS Club « Club de Montargis Gâtinais » pour la mise à disposition de la salle des fêtes ainsi que du vin d'honneur, offert à l'occasion du Salon du chocolat le 7 mars 2010
- ✓ La Fondation du Patrimoine pour le renouvellement de l'adhésion
- ✓ M et Mme Jacky Charpentier pour l'attribution de récompenses lors de la manifestation des maisons fleuries et des maisons illuminées.

M. DOUCHET fait le point sur les travaux en cours et aborde notamment :

- ✓ La fin des travaux pour le centre de première intervention, prévue pour le mois de Mai.
- ✓ La construction des 10 logements pour personnes âgées, dont le chantier a débuté au mois de Février.

M. DOUCHET fait également part de:

- ✓ La réunion en Préfecture concernant le projet de déclaration d'utilité publique pour « le Porchoir »
- ✓ L'arrêt par la Société Lundin du puits d'exploitation de Dordives, et de la poursuite par la Société SPPE des recherches d'hydrocarbures.

M DELION donne des informations concernant le service de l'eau et de l'assainissement avec :

- ✓ Les travaux d'amélioration de la station d'épuration, l'équipement en télésurveillance des postes de relevage et de la Fontaine Bordat, la réalisation de la 18<sup>ième</sup> tranche d'assainissement collectif.

TOUR DE TABLE :

- ✓ Mme DUFOUR signale avoir vu des fouines rue Curie, à proximité du réseau d'eau pluviale.
  - ✓ M DOUCHET fera part de cette information au responsable du service de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'au Président de la Société de Chasse.
  - ✓ Mme MIGUET exprime des remarques de certains administrés concernant l'implantation de la grue sur le parc d'activités de la Colline, appartenant aux établissements Bagot.
  - ✓ M NÉRAUD rappelle que l'entreprise Bagot générera 140 emplois sur le site, ce matériel permanent est nécessaire à l'activité de l'entreprise.
  - ✓ M DOUCHET précise que toutes les autorisations ont été délivrées conformément à la réglementation.
  - ✓ M DOUCET indique qu'il peut y avoir parfois des interférences sur les télévisions.
  - ✓ M JACQUES signale que des riverains à proximité de la maison des jeunes se plaignent de dégradations sur les véhicules, stationnés le long des trottoirs au droit de ce local.
  - ✓ M DOUCHET a rencontré M le Président de l'Association, afin que les animateurs soient vigilants lors de la fermeture de l'établissement. Il conseille également aux personnes victimes de dégradations de déposer une plainte auprès de la gendarmerie.
  - ✓ M BEUQUE demande si le vide grenier, organisé par le Comité des Fêtes, ne pourrait pas revenir dans le centre ville, compte tenu du projet d'exploitation de la carrière sur le site de l'ancien camping.
  - ✓ M DOUCHET répond que la question sera posée au Président du Comité des Fêtes et il précise que la manifestation aura lieu le 6 juin 2010.
  - ✓ M NÉRAUD informe du vote par la CC4V, d'une subvention de 9 000 €, pour l'aménagement d'un observatoire sur le site de l'espace naturel de Cercanceaux.
  - ✓ M DOUCET signale le manque d'entretien au cimetière de Saint Séverin, à l'occasion des Rameaux.
  - ✓ M DOUCET signale également des problèmes d'écoulements d'eau rue du Petit Sous les Vignes.
  - ✓ M DOUCHET répond que cette affaire est signalée aux services techniques.
  - ✓ Melle FERNANDES rappelle la date du rallye vélo le 11 avril, et invite les élus à y participer.
  - ✓ M DOUCHET informe de la date du prochain Conseil Municipal, le vendredi 11 juin 2010 à 20 h 30.
- ✓ Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 23 H 15.

Le Maire,

Alain DOUCHET